

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Claude Bernard - CPGE - MP2I

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Claude Bernard - CPGE - MP2I (43009)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Claude Bernard - CPGE - MP2I (43009)	Jury par défaut	Tous les candidats	48	2291	1137	742	50

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Claude Bernard - CPGE - MP2I (43009)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	521	207	133	7	14 %
			Masculin	1770	930	609	43	86 %
			Total	2291	1137	742	50	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Claude Bernard - CPGE - MP2I (43009)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	11	1	1	0	0 %
				Sans mention	171	24	2	0	0 %
				AB	445	147	42	9	18 %
				B	686	489	281	27	54 %
				TB	466	427	371	13	26 %
				TBF	50	45	44	1	2 %
				Total	1829	1133	741	50	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	1	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	4	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	AB	2	0	0	0	
				B	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Total	3	0	0	0	
				Sans mention	285	3	1	0	
				AB	68	0	0	0	
				B	52	0	0	0	
				TB	42	1	0	0	
				TBF	7	0	0	0	
				Total	454	4	1	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Claude Bernard - CPGE - MP2I (43009)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	1611	1077	731	48	96 %
			En réorientation	150	47	10	2	4 %
			Non scolarisés	70	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	449	12	1	0	0 %
			Autres	11	1	0	0	0 %
			Total	2291	1137	742	50	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Claude Bernard - CPGE - MP2I (43009)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	1148	724	468	27
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	525	379	262	23
			Autres doublettes	84	23	11	0
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Claude Bernard - CPGE - MP2I (43009)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	65,3 %	64,3 %	63,2 %	54 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	29,9 %	33,7 %	35,4 %	46 %
		Autres doublettes	4,8 %	2 %	1,5 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau scientifique	Notes de première et terminales (+ celles du bac pour les bacheliers)	Essentiel
	Niveau littéraire	Notes de première et terminales (+ celles du bac pour les bacheliers)	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle	Appréciations des professeurs	Très important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Appréciations et avis des professeurs, du professeur principal et du chef d'établissement	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

-Les enseignements de spécialité choisis : un candidat n'ayant pas choisi la spécialité mathématique en terminale ne sera pas classé. De même, un candidat n'ayant pas suivi la spécialité physique-chimie en première peut ne pas être classé pour cette raison, mais ce n'est pas systématique.

-Les notes obtenues dans les enseignements de spécialité : un candidat ayant obtenu des résultats trop faibles dans les enseignements de spécialités scientifique ne sera pas classé. Dans une moindre mesure, un candidat ayant obtenu des résultats trop faibles au bac de français, en philosophie ou en langues vivantes peut ne pas être retenu.

-L'appréciation du chef d'établissement : un candidat ayant reçu un avis défavorable de son chef d'établissement ne sera pas retenu. De même, les candidats ayant reçu un avis réservé peuvent ne pas être retenus.

-Les appréciations des professeurs : un candidat ayant sur ses bulletins des appréciations négatives (évoquant un manque de sérieux, de travail, ou une tendance à bavarder en classe) ne sera pas retenu.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Les candidats ayant participé à une cordée de la réussite ont vu cet élément valorisé au moment de l'examen de leur dossier.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Dans un premier temps, la commission d'examen des vœux applique un traitement algorithmique permettant, à partir des données quantitatives (notes du candidat, avis du chef d'établissement,...) de calculer une moyenne pour chaque candidat. Les candidats sont alors classés en fonction de cette note.

Dans un second temps, chaque dossier est examiné dans le détail par un (ou plusieurs) membre(s) de la commission, afin de prendre en compte les éléments qualitatifs du dossier (appréciation des professeurs sur les bulletins et la fiche avenir, lettre de motivation,...). Suite à cet examen, la note du candidat est réévaluée, et son classement est modifié.

Dans un troisième temps, la commission se réunit en séance plénière pour vérifier la cohérence des avis de chacun de ses membres, et cette fois encore le classement d'un candidat peut être réévalué.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La MP2I est une filière pour les élèves de Terminale motivés, qui souhaitent suivre une formation de haut niveau, généraliste en sciences, avec une spécialisation en mathématiques et informatique théorique.

Il faut avoir suivi en première la spécialité Mathématiques et la spécialité Physique-Chimie, puis en terminale la spécialité Mathématiques ainsi qu'une seconde spécialité scientifique (Physique-Chimie, NSI ou Sciences de l'Ingénieur). Avoir suivi l'option maths expertes en terminale, ou la spécialité NSI en première est un atout, mais ce n'est pas nécessaire.

Signature :

Véronique DELANDRE,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Claude Bernard